

CONSEIL SYNDICAL SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 16 septembre, à 14h00,
le Conseil syndical du syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
dans la salle Kléber Loustau, au Conseil départemental de Loir-et-Cher, à Blois.
sous la présidence de Monsieur Daniel SANS CHAGRIN pour l'élection du Président puis de Bernard PILLEFER.

Élection du Président du syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique

Bernard PILLEFER est élu Président du Conseil syndical du syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique.

Élection des Vice-présidents du syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique

- Mohamed MOULAY pour le collège du territoire de la Région Centre-Val de Loire,
- Sylvie GINER pour le collège du territoire du Département d'Indre-et-Loire,
- Michel GUIMONET pour le collège du territoire des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre du Loir-et-Cher,
- Martine TARTARIN pour le collège du territoire des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre d'Indre-et-Loire

sont élus Vice-présidents du Conseil syndical du syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique.

Élection des membres du Bureau du syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique

- Delphine BENASSY et Guillaume CREPIN (collège du territoire de la Région Centre-Val de Loire),
- Isabelle RAIMOND-PAVERO et Jocelyne COCHIN (Collège du territoire du Département d'Indre-et-Loire),
- Catherine LHÉRITIER et Jacques PAOLETTI (Collège du territoire du Département de Loir-et-Cher),
- Hubert AZEMARD et Pierre SOLON (Collège du territoire des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre du Loir-et-Cher),
- Thierry BRUNET et Jocelyn GARCONNET (Collège du territoire des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre d'Indre-et-Loire)

sont élus membres du Bureau du syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique.